





Règlement du Championnat Régional de l'Occitanie PM

Cette compétition : 1^{er} Championnat Régional Occitanie-Pyrénées Méditerranée- est organisée par l'Association EPSTN (Entente Pyrénées Séméac Tarbes) avec l'appui de la LIGUE FFSS Occitanie P-M.

Elle est inscrite au calendrier fédéral et est qualificative pour les N1 et N2 de sauvetage sportif. Elle se déroule le Samedi 17 Février 2018.

• Catégories d'inscription

Compétition ouverte aux catégories Minime à Master de la Région Occitanie P-M ainsi que des autres régions.

Le club organisateur ainsi que le jury se réservent le droit de refuser les structures hors région en fonction du nombre des engagés et de la capacité d'accueil de cette compétition se déroulant sur une seule journée.

• Programme de la compétition

Lieu: Centre Nautique Paul Boyrie-TARBES- Bassin de 50m

Ouverture des portes : 7H00 Début de épreuves : 8H00

Épreuves Matin:

- 200m Obstacle
- 100m Bouée Tube
- 100m Combiné
- Relais Bouée-Tube

Épreuves Après-Midi:

- 100m Mannequin Palmes
- 50m Mannequin
- 200m Super Sauveteur

• Règlement des épreuves

La réglementation est celle de la FFSS en vigueur au jour de la compétition. Les séries seront établies au temps, toutes catégories confondues. Les épreuves seront courues par FINALE DIRECTE. 1 seule équipe par Club et par sexe pourra être engagée pour l'épreuve du Relais BT.

Cette épreuve sera maintenue au programme si le temps le permet.

L'ordre des épreuves pourra être modifié si nécessaire en fonction du nombre de compétiteurs engagés, de la composition du jury et du temps imparti pour le bon déroulement de la compétition.

• Classement et récompenses

<u>Classement Individuel : Les 3 premiers par épreuves, catégorie et sexe.</u>

Seuls seront récompensés les compétiteurs des structures appartenant à la Région Occitanie P-M.

<u>Classement Club :</u> Les 3 premiers Clubs de la Région Occitanie P-M au total général des points.

Seuls seront récompensés les clubs appartenant à la Région Occitanie P-M.

Matériel et déroulé des épreuves

Chaque structure devra apporter 1 mannequin et 1 BT aux normes.

Les forfaits seront à déclarer dès l'arrivée sur site de la structure.

Les compétiteurs devront faire preuve de vigilance et de réactivité quant à l'annonce des épreuves et séries et ce afin de permettre le bon déroulement de la compétition.

• Officiels/ Comité de course

Les Officiels devront être engagés sur la compétition et selon la règle régionale établie :

- 1 Officiel pour 5 compétiteurs
- 2 Officiels pour 10 compétiteurs
- 3 Officiels pour 15 compétiteurs
- 1 Officiel supplémentaire par tranche de 10 compétiteurs supplémentaires.

Le repas des Officiels est pris en charge par le Club organisateur avec le soutien de la Ligue FFSS Occitanie P-M.

• Droit d'engagement

Les engagements sont à régler sur place avant le début de la compétition : 5€ par compétiteur et 10€ par club (à compter de 2 compétiteurs).

• <u>Information</u>

L'information sera envoyée aux clubs par l'EPSTN : epstn@sfr.fr

Pour tout complément d'information relatif à la réglementation ou aux officiels : Patrick MARCO : 34marcopatrick@gmail.com

La commission sportive de la Ligue Occitanie PM